NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201702 - Plateau de Beauregard

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201702

1.3 Appellation du site
Plateau de Beauregard

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
15/06/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/02/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034159892&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,39028°

Latitude : 45,88417°

2.2 Superficie totale

413 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74080	CLUSAZ
74160	MANIGOD
74280	THONES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 *Landes alpines et boréales*		17,35 *(4,2 %)*		G	B	C	C	C
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		0,1 *(0,02 %)*		M	D			
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	33,45 *(8,1 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		25,81 *(6,25 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,41 *(0,1 %)*		G	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		35,23 *(8,53 %)*		G	B	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	7,43 *(1,8 %)*		G	B	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		0,1 *(0,02 %)*		M	D			
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		2,48 *(0,6 %)*		G	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		17,76 *(4,3 %)*		G	B	C	A	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	0,41 *(0,1 %)*		G	A	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		192,05 *(46,5 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p			i	P	G	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	G	D			
P	6216	*Hamatocaulis vernicosus*	p			i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Ichthyosaura alpestris*			i	P						X
I		*Maculinea arion*			i	P	X		X			
I		*Colias palaeno*			i	P			X			

I		*Sympetrum pedemontanum*			i	P						X
I		*Leucorrhinia dubia*			i	P						X
I		*Somatochlora arctica*			i	P						X
I		*Aeshna juncea*			i	P						X
I		*Cupido argiades*			i	P						X
P		*Carex lasiocarpa*			i	P						X
P		*Carex limosa*			i	P						X
P		*Carex pauciflora*			i	P						X
P		*Dactylorhiza traunsteineri*			i	P			X			
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Juncus arcticus*			i	P			X			
P		*Trichophorum alpinum*			i	P						X
P		*Utricularia minor*			i	P						X
P		*Vaccinium microcarpum*			i	P						X
R		*Zootoca vivipara*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	23 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	46 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Le plateau de Beauregard est un plateau gréseux au relief doux. Les habitats, dominés par les forêts, les landes et les pelouses, sont dans l'ensemble très humides, avec notamment des pessières sur sphaignes et différents types de tourbières (tourbières acides, tourbières de pente, toubières basses et tourbières alcalines).

Vulnérabilité
: Sur le plateau de Beauregard, les enjeux sont multiples, à la fois économiques, écologiques et touristiques. La présence de l'homme sur ce massif constitue une nécessité pour le maintien de la mosaïque des habitats d'intérêt communautaire. Mais, si les pratiques s'intensifiaient, l'équilibre entre ces enjeux s'en trouverait rompu. En effet :
* la fréquentation touristique (d'été ou d'hiver) peut perturber la tranquillité ou la qualité des espèces;
* des aménagements touristiques mal conçus pourraient avoir un impact irréversible sur le site ;
* certaines pratiques agricoles ou forestières peuvent également s'avérer dangereuses pour le maintien de la qualité d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire (drainages, pollutions organiques, pistes forestières...).
Il convient donc de rester vigilant et d'aborder ces points régulièrement lors des Comités de pilotage (COPIL).

4.2 Qualité et importance

Ce site a été identifié depuis longtemps comme un site à forte valeur écologique. Inscrit à l'inventaire ZNIEFF, le Plateau de Beauregard a intégré le réseau Natura 2000 dès 1998, au titre de la directive Habitats et pour une surface de 87 ha, essentiellement du fait de la présence de six types d'habitats : bois tourbeux d'épicéas à sphaignes, tourbières à scirpes, tourbières basses, landes à rhododendrons ferrugineux, pessières à airelles et tourbières alcalines.

Ce site correspondait aux périmètres de deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope : celui du plateau des Follières (de 74 ha, créé en 1986) et celui de la tourbière de la Colombière ou tourbière de Beauregard (de 7 ha, créé également en 1986).

Ces deux arrêtés se situent de part et d'autre du plateau de Beauregard,.

A l'issue de l'élaboration du document d'objectifs, il est apparu nécessaire d'élargir ce site Natura 2000 de 87 ha à l'ensemble du plateau de Beauregard (soit près de 415 ha), compte tenu des habitats et des habitats d'espèces présents en périphérie de la zone Natura 2000 existante, des connexions entre ces milieux et des activités socio-économiques influençant tout le plateau.

Avec 12 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires, 3 espèces d'intérêt communautaire (deux insectes : Azuré de la Sanguisorbe et Damier de la Succise et une mousse : l'Hypne brillante), 9 espèces végétales ayant un statut de protection (nationale ou régionale), le site offre une remarquable richesse écologique.
D'autres espèces d'intérêt patrimonial (Chiroptères, amphibiens, reptiles...) feront ultérieurement l'objet de prospections complémentaires avec des résultats sans doute probants compte tenu des milieux présents.

Parmi les espèces végétales protégées, on peut citer : le Trichophore des Alpes, les Droseras à feuilles rondes et à feuilles intermédiaires, les Laiches à utricules velues, pauciflores et des bourbiers.

Deux autres espèces auparavant protégées mais retirées de la liste aujourd'hui ont également été identifiées : la Pyrole à feuilles rondes et la Primevère farineuse.

Le plateau est une entité géographique et paysagère unique dans le secteur, avec un relief relativement doux permettant des activités agricoles, sylvicoles et touristiques importantes. L'équilibre entre ces pratiques semble être trouvé, mais des points d'amélioration permettraient de garantir, voire améliorer, le bon état de conservation des habitats et des espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	A08	Fertilisation		I
L	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	5 %
Propriété d'une association, groupement ou société	18 %
Domaine communal	5 %

4.5 Documentation

1. Document d'objectifs Natura 2000 du site FR-8201702 et FR-8212029 " Plateau de Beauregard " - Réalisé par ASTERS - Maîtrise d'ouvrage : Syndicat intercommunal du Plateau de Beauregard - Tome 1 - Janvier 2012 - 90 pages.

2. Document d'objectifs Natura 2000 du site FR-8201702 et FR-8212029 " Plateau de Beauregard " - Réalisé par ASTERS - Maîtrise d'ouvrage : Syndicat intercommunal du Plateau de Beauregard - Tome 2 : Cartes d'illustration - Décembre 2011 - 21 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Tourbière de Beauregard	+	2%
38	Plateau des Follières	+	18%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes des Vallées de Thônes

Adresse : 4 rue du Pré de Foire 74230 Thônes

Courriel : patrimoine@ccvt.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201702
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523944/2012-document-d-objectifs-natura-2000-plateau-de-beauregard-fr8201702

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif de ce site a été validé en janvier 2012 par le Comité de pilotage. Il est commun avec celui de la ZPS « Plateau de Beauregard » (FR8212029).

PRINCIPAUX OBJECTIFS et PRINCIPES de GESTION (définis avec les acteurs locaux) :

- Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- Concilier activités sylvicoles et maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- Améliorer les connaissances et suivre l'évolution des milieux et des espèces, et notamment réaliser un suivi de l'état de conservation de l'Azuré de la Sanguisorbe
- Améliorer les connaissances sur la fréquentation du site pour les activités hivernales (ski de fond, ski de piste et raquette) et estivales (randonnée, vélo) et de leurs impacts sur les habitats d'espèces
- Assurer la protection des espèces soumises aux pressions de fréquentation touristique et sportive
. Garantir la prise en compte de l'environnement lors de manifestations sportives ou de création de nouveaux sites sportifs ou touristiques
. Informer et sensibiliser les pratiquants de loisirs et de sports de nature
. Informer et sensibiliser les structures d'accueil et d'accompagnement touristique (offices de tourisme
)
- Informer et sensibiliser les élus et les locaux.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES et FINANCIERS à envisager :
- Mesures contractuelles avec les agriculteurs.
- Conception d'un plan général de circulation.